

Enseigner explicitement les caractéristiques de la langue de tous les jours¹

Les caractéristiques générales de la langue orale
<i>Forte part de communication para-verbale et non verbale²</i>
Propos souvent inabouti, incomplet ou lacunaire
Présence d'implicite, connivence, sous-entendu
<i>Dynamique par les verbes plus que par les noms</i>
Structuration interrompue ou abandonnée
<i>Forte empreinte de la subjectivité</i>
Stratégies de compensation
<i>Les essais (dont la recherche du terme exact)</i>
<i>Les reprises : compléter, rectifier, préciser, nuancer, interroger...</i>
<i>Les commentaires sur son propre propos</i>
Les digressions et les incidentes

L'enjeu premier de la préparation au Grand oral

- la seule façon d'éviter un oral qui soit en réalité un écrit oralisé

Faute d'enseignement explicite des caractéristiques du langage oral quotidien, le système scolaire français, traditionnellement, attend de l'oral qu'il corresponde à la qualité de la langue écrite normée de l'École. Ce qui condamne à l'échec les plus fragiles de manière assez certaine, tant *l'écart entre langue de tous les jours et langue écrite scolaire est immense, voire infranchissable pour les plus fragiles (cf. tableau en page 2) ; et non perçu collectivement par les professeurs.*³

- une nécessité en termes d'apprentissage dans une perspective d'égalité des chances

L'École cherche, à bon droit, à enseigner aux élèves un langage oral qui gagne peu à peu en qualité. Cela n'est guère possible, pour les élèves les plus fragiles dans leur usage de la langue, si l'on ne commence pas par *rendre visible, donc mesurable, la langue de tous les jours*. Dit autrement, l'élève fragile ne peut *pas articuler du mieux sur du rien*.

De plus, l'élève fragile ne renoncera pas à sa langue de tous les jours, familière, très économique et qui ne le met jamais en difficulté, pour oser tenter un langage oral certes enrichi par l'École, mais aussi plus complexe, moins économique et qui peut le mettre en difficulté. Par exemple, il n'y a aucune raison pour lui d'être attentif à la présence d'une négation complète (le « ne » omis) alors que cette négation complète lui est totalement inutile dans ses échanges quotidiens.

Plus gravement, l'École court ainsi le risque de déclarer la guerre à la langue quotidienne de l'élève, qui préexiste pourtant à l'École, signifie son inscription légitime au sein de ses proches et de sa famille, assure ses échanges avec le groupe social qu'il fréquente le plus souvent.

1 Le terme de *langue vernaculaire* désigne la langue quotidienne partagée par une communauté, une population.

2 En italique : **des caractéristiques à faire vivre lors d'un oral**.

3 Le tableau ci-dessous fait comprendre que *la production d'une simple phrase écrite interdit, potentiellement, toutes les caractéristiques cumulées de la langue orale*.

Une mise en œuvre concrète en classe

Propositions :

- le tableau des caractéristiques de la langue orale est partagé par l'équipe pédagogique assurant la préparation au Grand oral mais pas diffusée aux élèves. L'équipe se met d'accord, dans son projet collectif de préparation au Grand oral, pour enseigner explicitement les caractéristiques de la langue de tous les jours. Cela peut se faire *sans préparation particulière, en classe entière, en saisissant toutes les occasions qui se présentent* ;

- concrètement :

* chaque élève crée sa propre fiche « Ma langue de tous les jours », et la renseigne au fil du temps ;

* à chaque fois qu'apparaît en classe une caractéristique notable de la langue de tous les jours (une phrase qui ne va pas jusqu'au bout, etc.), le professeur, grâce au tableau utilisé comme vade-mecum, la met en lumière explicitement et chacun renseigne sa fiche, *en autonomie* ;

* dans ce travail de mise en lumière, il s'agit bien de sortir d'une posture de vigilance normative pour faire sentir les mécanismes particuliers de la langue de tous les jours, voire ses potentialités (entrées en italique du tableau) ;

* on peut même imaginer pour chaque fiche une partie « caractéristiques générales » et une partie « caractéristiques personnelles » si l'idiolecte de l'élève est très spécifique ;

* lors d'une séance d'AP, par exemple, lorsque les fiches sont enrichies, un temps consacré aux caractéristiques de la langue écrite normée de l'École (second tableau, ci-dessous) permettra de faire prendre conscience de l'océan qui sépare langage oral et écrit académique ; et de réaffirmer un des grands objectifs du Grand oral : *enrichir sa langue orale personnelle pour en faire un moyen d'échange plus élargi (un idiolecte capable de devenir un sociolecte) sans y renoncer pour essayer de parler comme on écrit.*

La finalité recherchée, dans la perspective du Grand oral : l'élève va peu à peu prendre du recul par rapport à sa langue parlée, et y sentir ce qui peut nourrir sa parole ou, au contraire, ce qui peut nuire à sa parole (autant trouver le bon terme après essais est une compétence orale, autant multiplier les digressions est à éviter si l'on veut être suivi dans son propos).

Les caractéristiques générales de la langue écrite normée de l'École ⁴
décontextualisation
impartialité
exactitude ou précision
objectivité
complexité
forte structuration
caractère complet
absence d'ambiguïté
absence d'implicite

⁴ Source : Conseil de l'Europe – Division des Politiques Linguistiques - *L'intégration linguistique et éducative des enfants et des adolescents issus de l'immigration – Études et ressources – n° 2 « Langue(s) de scolarisation et apprenants vulnérables »* - Eike Thürmann, Helmut Vollmer et Irene Pieper - Document préparé pour le Forum politique *Le droit des apprenants à la qualité et l'équité en éducation – Le rôle des compétences linguistiques et interculturelles* - Genève, Suisse, 2-4 novembre 2010.